

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

Convocation du 15 mars 2022.

L'an deux mil vingt et un, le 21 mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Véronique BOUCHARD, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Isabelle MORESI, Chani PETIT et Florence RIUS.

Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Stanislas BOUCHET, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON et Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Sylvie DESBOURDELLE (Pouvoir donné à Alessi THOMAS), Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à Caroline BENOIT-GONIN), Vincent LABOURIER (Pouvoir donné à Chani PETIT)

Absents : Nathalie DENIS, Baptiste GAUDELUS

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil ; Madame Caroline BENOIT-GONIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptée.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 28 février 2022.

2022-19/ Approbation du compte administratif 2021 de la commune

Rapporteur : Elvine LEON

Madame LEON présente le compte administratif 2021 dressé par le maire et dont les résultats sont identiques au compte de gestion 2021 établi par madame la Trésorière de l'Arbresle ; Les résultats du compte administratif 2021 se présentent de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 934 429.28 €

Recettes : 2 105 926.28 €
Résultat de la section de fonctionnement : 171 497.00 €
Report de 2020 en recettes : 700 000.00 €
Soit un résultat de la section de fonctionnement : 971 497.00 €
Section d'investissement :
Dépenses : 824 997.23 €
Recettes : 949 630.05 €
Résultat de la section d'investissement : 124 632.82 €
Report de 2020 en recettes : 1 284 214.60 €
Soit un résultat de la section d'investissement : 1 408 847.42 €
Résultat de clôture l'exercice 2021 :
Restes à réaliser recettes 2021 repris sur 2022 : 249 345.00 €
Restes à réaliser dépenses 2021 repris sur 2022 : 1 141 500.00 €
Résultat d'investissement 2021 après RAR : 516 692.42 €
Résultat global de l'exercice 2021 : 1 388 189.42 €

Monsieur le maire ne devant pas prendre part au vote, quitte la salle.
Monsieur COLENT, doyen du conseil municipal, fait voter le compte administratif 2021 de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

➤ d'approuver le compte administratif 2021 établi par le maire tel que présenté par l'adjointe aux finances.

Extrait certifié conforme,

Le maire,


Diogène BATALLA

